

ANNONCE LEGALE

Suivant acte sous-seings privés en date du 06/02/2019 enregistré à Niamey, sous le numéro N° CFE : /RCCM/02/2019, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: «ATA PROMOTION ET CONSTRUCTION IMMOBILIERE » en abrégé « APCI-NIGER»

Forme Juridique : SARLU

Objet : La société a pour objet au Niger, en Afrique et dans le monde entier, toutes activités dans les domaines suivants :

- Commerce général ;
- Import-export ;
- BTP/Hydraulique ;
- Prestation de services ;
- Négoce ;
- Intermédiation ;
- Conseils ;
- Assistance ;
- Formation ;
- Référencement ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Siège social : *siège social à Niamey ;* Quartier Koubia, zone non lotie ; Tél : +227 92 37 65 00 (République du Niger),

Capital social : 1.000.000 FCFA

Gérée par : Monsieur ATA Yao

Durée : 99 ans à compter du 06/02/2019

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIA-2019-B-0465** en date du **06/02/2019**.